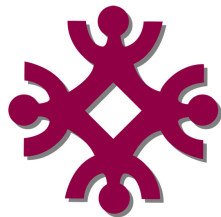


# Rapport sur la pauvreté des enfants et des familles au Nouveau Brunswick • 2009

En 1989, la chambre des communes fédérale a décidé à l'unanimité de mettre fin à la pauvreté des enfants au Canada. Presque vingt ans plus tard et malgré des périodes économiques très favorables, les enfants vivent toujours dans la pauvreté et ce à travers le pays.

- Le taux de pauvreté pour les enfants (avant impôts) était de 16.7% au Nouveau Brunswick en 2007. Ceci représente seulement une petite baisse de 1.2% depuis 1989.
- Le Nouveau-Brunswick est l'une des quatre provinces là où le taux de pauvreté est plus élevé que la moyenne nationale.
- Un sur six enfants au Nouveau Brunswick, environ 24,000 enfants à bas de l'âge de 18 ans vivent sur ou sous le seuil de la pauvreté. (2007)
- En novembre 2009, le tout premier plan pour la réduction de la pauvreté fut adopté. *Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick* D'ici 2015, le Nouveau-Brunswick parviendra à réduire la pauvreté monétaire de 25% et la pauvreté monétaire extrême de 50%.



**Human Development Council**



**Publié par: Le Human Development Council (Une agence de Centraide)**  
**Préparé par: Randy Hatfield – Directeur exécutif du Human Development Council**  
**Mise en page: Kathryn Asher**

Le **Human Development Council** est un conseil local de planification sociale qui coordonne et promeut le développement social dans la région métropolitaine de Saint Jean. Ce conseil a deux fonctions principales : Un rôle d'information en faisant connaître les services sociaux et un rôle actif dans le développement des solutions qui vont permettre de relever les défis socio-économiques de la communauté.



Des copies papier de ce rapport sont disponibles à:  
Human Development Council  
47 rue Charlotte, 3<sup>ème</sup> étage City Market  
Boîte 6125, Succursale A  
Saint John, N.-B. E2L 4R6  
Téléphone: (506) 634.1673  
Télécopieur: (506) 636.8543  
Courriel: [info@sjhdc.ca](mailto:info@sjhdc.ca)  
[www.sjhdc.ca](http://www.sjhdc.ca) (sous la rubrique Produits/Services)

# Introduction

En 1989, la chambre des communes fédérale a décidé à l'unanimité de mettre un terme à la pauvreté des enfants au Canada d'ici l'an 2000. Ce but n'a pas été atteint. En effet, le taux de pauvreté chez les enfants a changé que légèrement.

L'initiative 'La campagne 2000' encourage les provinces à agir afin d'éliminer la pauvreté des enfants et des familles. Cette campagne cherche à rappeler au publique et au gouvernement fédéral la promesse faite aux enfants vingt ans passé. Ce rapport fait partie d'un grand nombre de rapports publiés au Canada qui ont pour but de démontrer la situation actuelle de la pauvreté des enfants et des familles. C'est la quatrième année qu'un rapport a été produit sur la pauvreté chez les enfants et les familles au Nouveau-Brunswick. Il décrit l'histoire de la pauvreté des enfants dans cette province et les défis à surmonter.

Plus de 24,000 enfants du Nouveau-Brunswick vivent dans des familles avec des revenus en bas du seuil de la pauvreté. Cette province se retrouve parmi les provinces qui ont démontré une baisse minimale des taux de pauvreté chez les enfants soit de 17.9% en 1989 à 16.7% en 2007.

En novembre 2009, le Nouveau-Brunswick c'est doté d'une stratégie inclusive pour la réduction de la pauvreté. ***Ensemble pour vaincre la pauvreté – le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick.*** D'ici 2015, le Nouveau-Brunswick parviendra à réduire la pauvreté

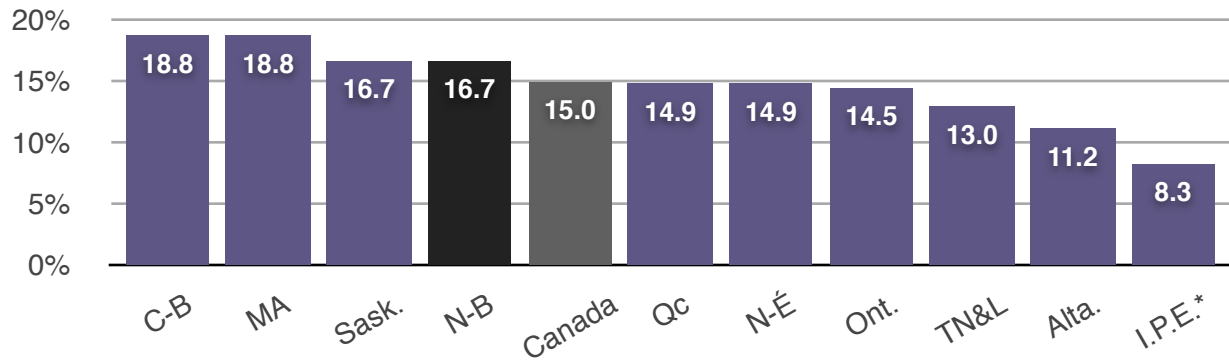
monétaire de 25% et la pauvreté monétaire extrême de 50%.

Ce plan s'engage aujourd'hui à mettre en œuvre les actions prioritaires suivantes au programme d'aide sociale. L'élimination de l'aide temporaire du programme d'aide au revenu. Prolonger la carte médicale pour les personnes qui quittent l'aide sociale pour au moins trois ans. La politique économique des ménages va seulement s'appliquer aux bénéficiaires de l'aide au revenu qui sont en relation conjugale. Le plan s'engage aussi d'ici cinq ans d'apporter plusieurs autres réformes importantes. Le plan a reçu l'appui des deux parties politiques à Fredericton. La province fait sa part donc il est maintenant temps que le gouvernement fédéral adopte un plan de réduction de la pauvreté aussi.

Statistiques Canada reconnaît deux ensembles d'indicateurs des revenus faibles – le premier est basé sur le revenu avant les impôts et le second sur le revenu après les impôts. Il existe une différence de 5 points entre les deux. Ce rapport se basera sur les données avant impôts puisque Statistiques Canada affirme que les indicateurs de pauvreté basés sur le revenu après impôts devraient être utilisés avec soins dans les provinces de l'Atlantique puisque les groupes échantillons sont petits.

Le mot enfant est utilisé dans ce rapport pour désigner ceux qui ont moins de 18 ans.

## Taux de pauvreté des enfants par province

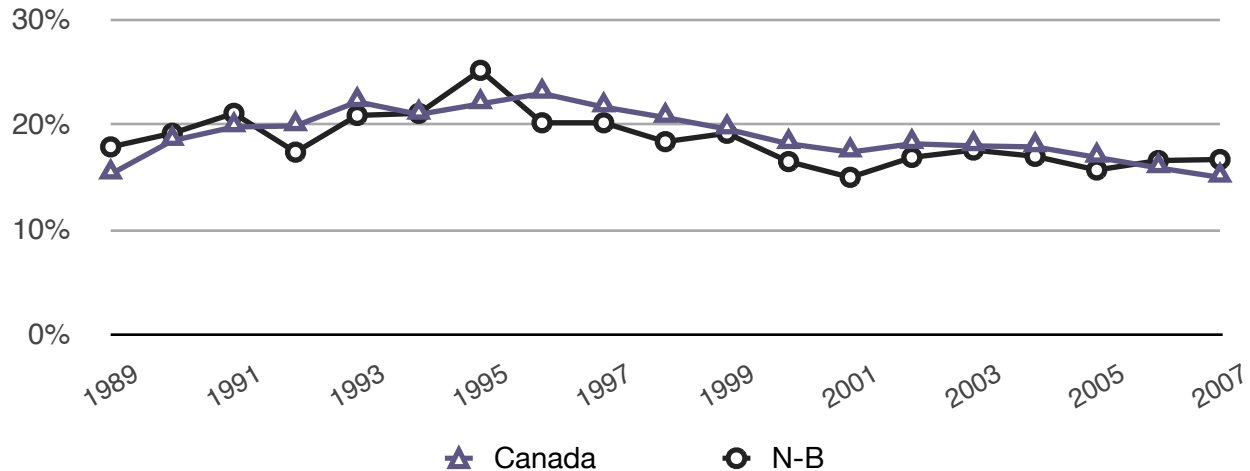


Source : Statistiques Canada – Tendances des revenus au Canada 1976-2007 – tableau 802.

\* Statistiques Canada vous demande d'utiliser ces données avec prudence.

En 2007 quatre provinces incluant le Nouveau-Brunswick ont connu des taux de pauvreté chez les enfants plus haut que la moyenne nationale. Pour la deuxième année consécutive, le Nouveau-Brunswick possède le quatrième taux le plus élevé de pauvreté chez les enfants au Canada.

## Taux de pauvreté des enfants: Nouveau-Brunswick et Canada 1989-2007



Source : Statistiques Canada – Tendances des revenus au Canada 1976-2007 – tableau 802.

Le pourcentage des enfants vivant sous le seuil de la pauvreté a changé depuis que la chambre des communes a créé une résolution pour éliminer la pauvreté chez les enfants. Le taux a passé de 24.8% en 1995 à 14.8% en 2001.

Après une baisse en 2004 et en 2005, le taux a augmenté un peu en 2007 à 16.7% et dépasse maintenant le taux national de 15.0%.

Les taux de 2007 représentent 24,000 enfants soit un enfant sur six qui vit toujours dans la pauvreté. Un taux tenace malgré une économie souvent robuste.

## Revenu minimum – 2007 avant les taxes

Type d'unité familiale	Métropolitain 500,000 +	100,000 499,999	30,000 99,999	Moins de 30,000	région rurale
<b>1 individu</b>	\$21,666	\$18,659	\$18,544	\$16,968	\$14,914
<b>2 individus</b>	\$26,972	\$23,228	\$23,084	\$21,123	\$18,567
<b>3 individus</b>	\$33,159	\$28,556	\$23,379	\$25,968	\$22,826
<b>4 individus</b>	\$40,259	\$34,671	\$34,457	\$31,529	\$27,714

Source: Statistiques Canada – Tendances des revenus au Canada 1976-2007 – tableau 802.

Le Canada n'a pas de seuil de pauvreté officiel mais Statistiques Canada utilise le revenu minimum d'insertion. (LICO's) Le revenu minimum d'insertion (LICO'S) est le montant dépensé par résidence pour la nourriture, le logement et les vêtements. Ce niveau est 20% plus élevé que celui d'une famille moyenne. Ces niveaux sont ajustés selon le nombre d'individus dans la famille et l'ampleur de la communauté.

## Taux de salaire minimum au Canada

Province	taux	Augmentation prévue
<b>Nunavut</b>	\$10.00	
<b>Ontario</b>	\$9.50	\$10.25 mars 31/2010
<b>Saskatchewan</b>	\$9.25	
<b>Manitoba</b>	\$9.00	
<b>Terre Neuve &amp; Labrador</b>	\$9.00	\$10.00 juillet 10/2010
<b>Québec</b>	\$9.00	
<b>Yukon</b>	\$8.89	
<b>Alberta</b>	\$8.80	
<b>Nouvelle Écosse</b>	\$8.60	\$9.65 octobre 1/2010
<b>Île du Prince-Édouard</b>	\$8.40	
<b>Nouveau-Brunswick</b>	\$8.25	*
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	\$8.25	
<b>Colombie-Britannique</b>	\$8.00	

\* Le salaire minimum au Nouveau-Brunswick est le deuxième plus bas au pays. Le plan d'inclusion économique et sociale s'engage à augmenter le salaire minimum pour atteindre la moyenne de l'Atlantique d'ici le 1<sup>er</sup> septembre 2011 et l'indexer au taux d'inflation par la suite.

## Bilan-faim 2009 (Hunger Count)

À partir de mars 2009, 294,728 individus ont dû utiliser une banque alimentaire ou un autre programme semblable au Canada. Ceci représente une augmentation de 18% calculé selon la même période en 2008. C'est aussi l'augmentation la plus importante d'année en année compiler jusqu'à date.

En 2009, le taux d'utilisation des banques alimentaires atteint des niveaux record comme ceux en 2004. C'est une augmentation de 10% depuis les dix dernières années.

### Les faits saillants au Nouveau-Brunswick

- **17,889** ont reçu de l'assistance en mars 2009
- **+ de 14%** d'augmentation qu'en mars 2008
  - **34%** sont des enfants
  - **12%** sont des gens salariés
  - **9%** sont des prestataires d'aide à l'emploi
  - **60%** sont de prestataires d'aide sociale
  - **6%** sont des prestataires du régime des pensions d'invalidité
- **71%** des banques alimentaires ont vu une augmentation du nombre de clients

*Source : Bilan-faim (Hunger Count) 2009.*

Le Nouveau-Brunswick ne semble pas avoir souffert de cette récession de la même façon que les autres régions du Canada. Par contre, les diminutions de profits dans divers secteurs économiques de l'Ouest canadien et en Ontario ont augmenté la fréquence des demandes faites auprès des différents services alimentaires de la province. Les banques alimentaires ainsi que les soupes populaires ont eu une augmentation constante de clientèle incluant ceux de passage dans le voisinage retournant à leur domicile dans les provinces de l'Atlantique.

## Le logement

Les frais de loyer sont la plus grande dépense pour une famille à bas et à modeste revenu.

### Moyenne de loyer pour appartement avec propriétaire – une chambre à coucher – N.-B.

Lieu	april 2009
Moncton	557
Saint John	534
Bathurst	416
Campbellton	414
Edmundston	405
Fredericton	603
Miramichi	453
Nouveau Brunswick 10,000 +	535

Source: Société canadienne d'hypothèques et de logement, printemps 2009.

Un logement acceptable est défini comme étant une habitation de taille et de qualité convenables à laquelle un ménage consacre moins de 30% de son revenu avant impôts. Un logement est de qualité convenable s'il ne nécessite pas de réparations majeures. Un logement est de taille convenable s'il n'est pas surpeuplé, ce qui signifie un nombre suffisant de chambres compte tenu de la taille et de la composition du ménage qui l'occupe. Les ménages qui occupent un logement inacceptable et qui sont incapables d'obtenir un logement acceptable sont considérés comme étant aux prises avec des besoins impérieux en matière de logement. **En 2006, il y avait plus de 29,000 familles ayant des besoins impérieux en matière de logement adéquat.**

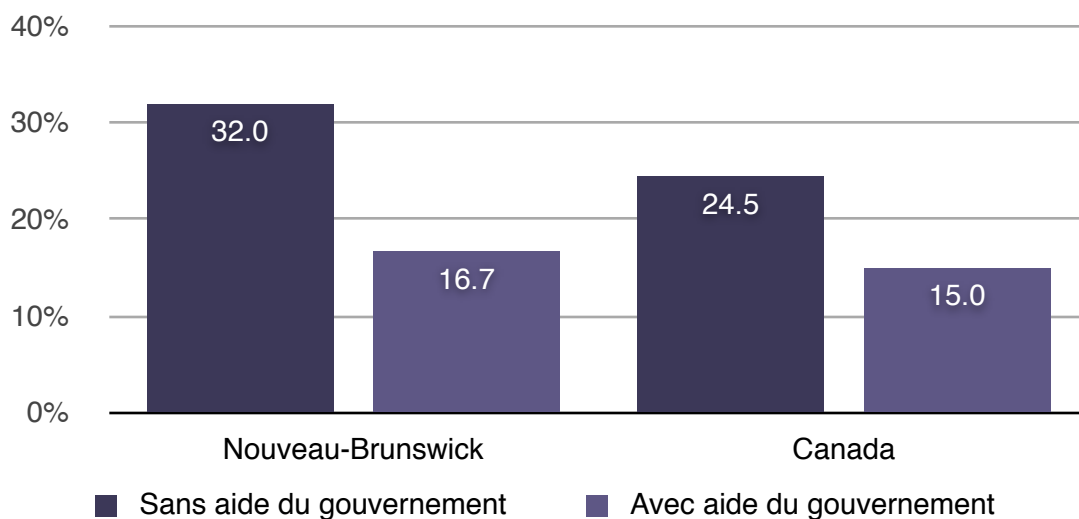
### Besoins impérieux en matière de logement adéquat

Type d'unité	Propriétaire	locataire	total
<b>Ménage type famille</b>	3.7%	23.6%	6.9%
– couples sans enfants	2.6%	12.9%	4.1%
– couples avec enfants	2.2%	14.1%	3.4%
– parents monoparentaux	13.9%	42.6%	25.0%
– ménages de familles multiples	4.1%	5.0%	4.3%
<b>Ménages – qui ne constitue pas une famille*</b>	13.7%	27.3%	19.5%
<b>Total</b>	<b>5.7%</b>	<b>25.4%</b>	<b>10.3%</b>

\*Ménage – qui ne constitue pas une famille peut être une personne qui vit seule ou deux ou plus d'individus qui partagent un logement mais qui ne sont pas une famille. (des colocataires).

La Fédération de l'habitation coopérative du Canada. Le Rapport Dunning: Ampleur des besoins impérieux de logement au Canada, Deuxième édition. Août 2009.

## Impact des programmes gouvernementaux



Source: Statistiques Canada – filière maîtresse.

Les programmes d'aide aux salaires gérés par les gouvernements fédéral et provincial tel que prestation fiscale canadienne pour enfant, l'assurance emploi, crédit pour la TPS/TVH et la réduction d'impôt pour faible revenu au Nouveau-Brunswick jouent un rôle important dans la prévention de la pauvreté chez les enfants et les familles. Par exemple, en 2007 le taux de pauvreté chez les enfants au Nouveau-Brunswick aurait doublé à 32% versus 16.7% sans les programmes d'aide provinciaux. Nous observons le même phénomène pour les programmes d'aide fédéraux qui réduisent le taux de pauvreté de 24.5% à 15.0%.

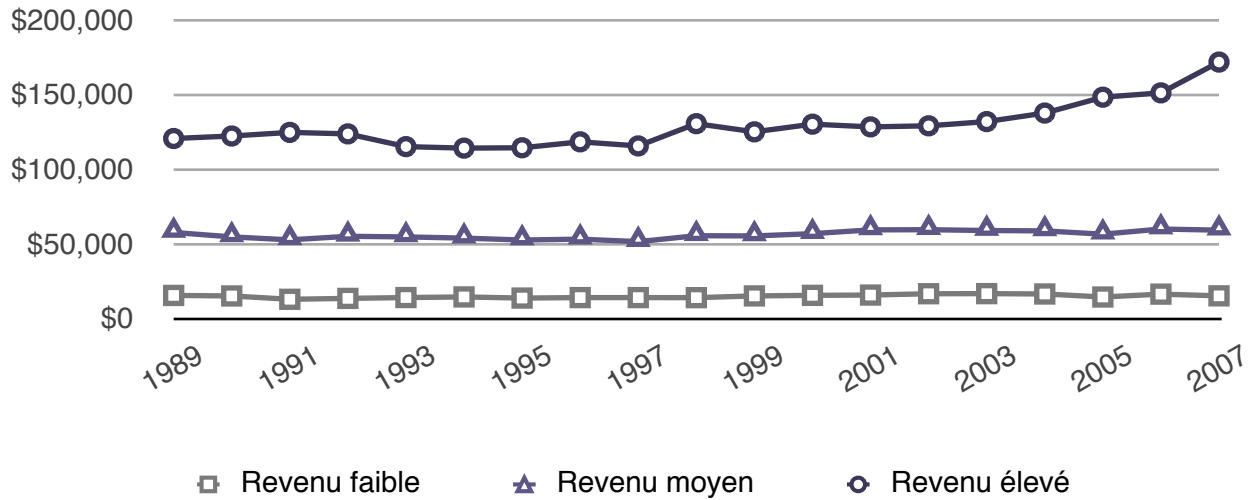
## Taux de prestation de l'aide sociale

Type d'unité	Prestations prolongés	Aide transitoire (TAP)	Aide temporaire
1 personne	\$618	\$537	\$294
1 adulte, 1 enfant (sous l'âge de 19 ans)	\$890	\$809	\$560
2 adultes	\$908	\$827	\$560

Le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau Brunswick a éliminé le programme d'aide temporaire. Le plan demande aussi des réformes d'ici cinq ans pour la restructuration et l'augmentation des taux d'aide sociale, y compris un nouveau régime plus approprié pour les personnes handicapées.

# Inégalités salariales

**Moyenne du revenu annuel pour les familles du Nouveau-Brunswick avec enfants sous l'âge de 18 ans 1989-2007 (2007)**



Source: Centre Canadien de Politiques Alternatives utilise la documentation de Statistique Canada.

Il y a un fossé de plus en plus grand entre les familles les plus riches et les familles les plus pauvres au Nouveau-Brunswick. Cela démontre l'augmentation des inégalités dans l'économie canadienne. Le graphique ci-haut démontre la moyenne de revenus totales pour le 10% des familles avec enfants les plus pauvres et le 10% des familles avec enfants les plus riches. Le revenu total réfère à tous les revenus avant impôts. Ceci inclus le salaire, le revenu en temps que travailleur autonome ainsi que le revenu généré par des investissements. Les programmes d'aide du gouvernement fédéral et provincial tel que la prestation fiscale pour enfants, l'assurance emploi et l'aide sociale sont aussi inclus dans ces calculs.

Pendant que le revenu moyen pour le 10% des plus pauvres baisse entre 1989 et 2007, le revenu pour le 10% des plus riches a profité d'augmentations régulières.

**Changements dans la moyenne total du revenu par groupe décile  
Toutes les familles avec des enfants au Nouveau-Brunswick en dollars constants 2007**

Décile	1989	2007	Différence
<b>Plus pauvre 1</b>	15,782	15,504	(278)
<b>Deuxième plus pauvre 2</b>	26,403	27,104	701
<b>3</b>	37,485	35,077	(2,408)
<b>4</b>	45,787	45,387	(400)
<b>5</b>	52,802	56,373	250
<b>6</b>	61,545	65,995	3,571
<b>7</b>	69,399	78,326	8,927
<b>8</b>	78,375	94,238	15,863
<b>Deuxième plus riche 9</b>	93,453	116,507	23,054
<b>Plus riche 10</b>	120,863	172,050	51,187
<b>Toutes les familles (moyenne)</b>	57,944	59,486	1,542

*Source : Canadian Centre for Policy Alternatives (CCPA) basé sur les données de Statistiques Canada.*

Les changements dans les revenus démontrent clairement l'augmentation de l'inégalité au niveau économique au Nouveau Brunswick. Malgré la croissance économique quasi constante, les familles pauvres ont bénéficié d'aucune amélioration financière pendant que les familles riches ont connu des augmentations de revenus. Le ratio du revenu entre les familles les plus riches et le 10% des familles les plus pauvres avec enfants au Nouveau-Brunswick a augmenté de 8 pour 1 en 1989 et de 11 pour 1 en 2007.

# Avançons ensemble

## Ce que le gouvernement provincial a fait:

Extraits du plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick:

D'ici cinq ans:

- Passer d'un système basé sur les règles à un système basé sur les résultats
- Passer d'une aide passive à une aide axée sur l'emploi;
- Mettre l'accent sur l'inclusion économique et sociale au lieu de la pauvreté monétaire;
- Restructurer et augmenter les taux d'aide sociale, y compris un nouveau régime plus approprié pour les personnes handicapées;
- Importante refonte de la politique économique des ménages
- Services dentaires et de la vue pour les enfants des familles à faible revenu (d'ici le 1<sup>er</sup> avril 2011);
- Offrir plus de possibilités de gains monétaires lorsque les individus font la transition au travail;
- Reformuler les exemptions de salaire pour inclure un supplément au revenu;
- Élever le niveau d'exemption des avoirs;
- Lier si possible les prestations pour la garde des enfants, l'aide du chauffage et la santé au revenu familiale.

## Ce que le gouvernement fédéral doit faire:

- Augmenter la prestation fiscale canadienne pour enfant pour les familles à bas revenu à un maximum de 5,400\$ (2009)
- Restituer et augmenter les critères d'éligibilité au programme d'assurance emploi
- Augmenter les prestations fiscales pour le revenu de travail (PFRT) à 2,400\$ par année
- Établir le salaire minimum fédéral à 11\$ de l'heure
- Choisir un plan national de logement qui inclut des subventions importantes provenant du gouvernement fédéral pour la création de logements sociaux.
- Établir un système d'éducation pour la petite enfance de haute qualité avec des services de garderie qui sont abordables et disponible pour tous les enfants.
- Mettre en œuvre des stratégies proactives incluant l'équité salariale dans les secteurs affaires et gouvernement afin d'établir un terrain de jeu équitable pour les communautés raciales ainsi que pour les ethnicités défavorisées depuis très longtemps.
- Établir un plan de travail avec des cibles, des dates de tombée et des indicateurs de réduction de la pauvreté pour les familles autochtones peu importe leur lieu de domicile. Cette tâche doit inclure les membres des premières Nations ainsi que les communautés urbaines autochtones.

**Campagne 2000** est un réseau de plus de 120 organisations sans affiliation politique à travers le Canada qui est engagé à travailler ensemble afin de mettre fin à la pauvreté qui touche les enfants et les familles au Canada. Voir [www.campaign2000.ca](http://www.campaign2000.ca) pour de plus amples renseignements sur ce que vous pouvez faire pour aider à mettre fin à la pauvreté qui touche les enfants.

**Partenaire au Nouveau Brunswick**  
Saint John Human Development Council  
Centre de Bénévolat de la Péninsule Acadienne Inc. (Caraquet)

